

## ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

# <u>2015-07</u>: Compte-rendu des décisions du Maire prises en application des délégations accordées par le conseil municipal :

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations accordées par la délibération n° 2014-13 du 30 mars 2014. (cf compte-rendu ci-joint)

## 2015-08: Approbation du compte de gestion 2014 – Budget Ville :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales Titres de recettes émis	2 271 190,00	3 451 072, 00	5 722 262,00
Réduction de titres	1 394 584,44 0,00	3 693 971,55 10 180,00	5 088 555,99 10 180,00
Recettes nettes	1 394 584,44	3 683 791,55	5 078 375,99
	1 374 304,44	3 003 771,33	3 010 313,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	2 271 190,00	3 451 072, 00	5 722 262,00
Mandats émis Annulations de mandats	1 146 085,71 2 880,00	3 185 103,07 4 009,90	4 331 188,78 6 889,90
<b>D</b> .	,	,	, , , ,
Dépenses nettes	1 143 205,71	3 181 093,17	4 324 298,88
RESULTAT			
Excédent	251 378,73	502 698,38	754 077,11
Déficit			

Sections	RESULTAT 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
Investissement	- 185 070,62		251 378,73	66 308,11
Fonctionnement TOTAL	529 408,97 <b>344 338,35</b>	529 408,97 <b>529 408,97</b>	502 698,38 <b>754 077,11</b>	502 698,38 <b>569 006, 49</b>

## 2015-09: Approbation du compte administratif 2014 – Budget Ville :

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 502 698,38 €

La section d'investissement enregistre un excédent d'investissement de 251 378,73 €.

Le détail par chapitre de l'exécution budgétaire est présenté ci-dessous :

				5	Section de fonctio	nnemen	1				
			Dépenses					Re	cettes		
Chap	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total	Chap	Intitulé	BP 2014	Engag é	Réalisé	Total
011	Charges à caractère généra	943 077	7 _	861 328,49	861 328,49	13	atténuation de charges	21 000	_	22 312,33	22 312,33
012	Personnel	1 795 738	3 _	1 743 854,52	1 743 854,52	70	Produits services	211 844	_	193 574,19	193 574,19
014	Atténuation de produits	23 137	7 _	23 137,00	23 137,00	73	Impôts et taxes	2 407 377	_	2 385 023,99	2 385 023,99
65	Charges de gestion courante	212 792	2 _	210 025,51	210 025,51	74	Dotations et participations	627 887	_	643 235,16	643 235,16
66	Charges financières	51 000	) _	49 904,42	49 904,42	75	Autres produits	160 964	_	143 911,51	143 911,51
67	Charges exceptionnelles	5 913	3 _	4 713,09	4 713,09	76	Produits financiers	1-	_	21,85	21,85
23	Virement	415 715	5 _	-	-	77	Produits exceptionnels	12 000	_	210 117,81	210 117,81
042		3 700	) _	288 130,14	288 130,14	042	Opération entre sections	10 000	_	85 594,71	85 594,71
	Total dépenses	3 451 072	2 _	3 181 093,17	3 181 093,17	To	otal recettes	3 451 072	-	3 683 791,55	3 683 791,55
			<u>'</u>			EXC	EDENT DE FONC	TIONNEMEN	T 2014		502 698,38
					Section d'investis	ssement					
			Dépenses					R	ecettes		
Chap /op	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total	Chap	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total
001	Déficit antérieur	185 071	-	-	-	021	Virement	415 715	-		-
204	subventions versées	17 000	2 287,00	11 435,00	13 722,00	1068	excèdent de fonctionneme nt reporté	529 408	-	529 408,97	529 408,97
16	Emprunts	80 000	-	79 184,73	79 184,73	10	Dotations et participations	203 213	203 213		213 130,28
040	Opérations entre sections	10 000	-	85 594,71	85 594,71	024	Cessions	205 000			-
041	Opérations ordre section	150		150,00	150,00	041	Opérations ordre section	150		150,00	150,00
10	Bâtiments polyvalents	179 973	15 235,00	89 446,94	104 681,94	040	opération entre sections	3 700	-	288 130,14	288 130,14
12	Bibliothèque	4 749	686,00	1 308,00	1 994,00	13	Subventions	380 054	108 761,0	0 179 765,05	288 526,05
21	Espaces verts	18 448	-	12 049,96	12 049,96	16	Emprunt	533 950	-	184 000,00	184 000,00
30	Installations sportives	124 539	1 406,00	122 056,94	123 462,94					<del>-</del>	
31	Place de la Poste	54 542	41 580,00	9 600,00	51 180,00	]					
33	Place du marché	1 000	-	867,82	867,82						
44	Acquisitions immo	665 000	13 632,00	299 900,12	313 532,12						
53	P.L.U.	36 515	20 425,00	10 685,20	31 110,20						
55	Voirie	789 560	176 884,00	354 163,68	531 047,68						
57	Mairie	14 565	10 231,00	1 172,44	11 403,44						
62	Eclairage public	26 044	11 479,00	2 740,12	14 219,12	_					
63	Groupe scolaire	64 034	-	62 850,05	62 850,05						
Total o	lépenses	2 271 190	293 845,00	1 143 205,71	1 437 050,71	Total r	ecettes	2 271 190	108 761,0	0 1 394 584,44	1 503 345,44
							E D'INVESTISSEI	MENT 2014			251 378,73

Le compte administratif et une note de synthèse sont joints au présent ordre du jour

#### 2015-10: Affectation des résultats 2014 - Budget Ville :

L'excédent de fonctionnement 2014 est de 502 698,38 €.

L'excédent cumulé de la section d'investissement qui se compose du déficit antérieur de 185 070,62 € € de l'excédent 2014 se monte à 66 308,11€. En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 185 084 €, le besoin de financement de la section d'investissement est de 118 775,89 €.

L'affectation des résultats proposée se présente comme suit :

A – Solde de fonctionnement de l'exercice 2014	502 698,38 €
B - Solde antérieur de fonctionnement	0,00
C - Résultat de fonctionnement à affecter (A+B)	502 698,38 €
D – Résultat d'investissement	
Excédent	66 308,11 €
E -Solde des restes à réaliser	
Besoin de financement	- 185 084,00 €
F-Besoin de financement en investissement = D+E	- 118 775,89 €
Affectation de C en réserves R1068 (investissement)	502 698,38 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 à la section d'investissement du budget 2015. On constate que l'excédent de fonctionnement (C) couvre bien le besoin de financement de la section d'investissement (F) et permet de plus de financer les investissements 2015 à hauteur de 383 922,49 €(D-F).

#### 2015-11: Taux des taxes locales:

La commune enregistre une hausse de ses dépenses de fonctionnement et une diminution de ses recettes. Hors les taux de Châteauneuf de Gadagne sont inférieurs à ceux des communes de sa strate.

2014	Le Thor	Morières	St Saturnin	Jonquerettes	Caumont	Gadagne
Taxe						
d'habitation	16,05%	18,01%	16,65%	9,98%	13,75%	9,63%
Taxe sur le						
foncier bâti	22,80%	28,32%	26,50%	16,54%	27,95%	10,25%
Taxe sur le						
foncier non bâti	44,00%	86,02%	80,56%	45,71%	66,33%	37,05%

A taux constants le produit 2015 serait de 928 000 €. Afin de maintenir le virement prévisionnel au niveau du BP 2014 et de permettre le financement des investissements à venir, il est proposé de porter le produit des taxes locales à 1 000 000 €. Les taux s'établiraient alors comme suit :

Taxe d'habitation	10,37%
Taxe sur le foncier bâti	11,04%
Taxe suer le foncier non bâti	39.90%

#### 2015 - 12 : Budget Primitif 2015 - Ville :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget VILLE 2015

				Section de f	onctio	nnement			
	Dépens	ses				Rece	ttes		
Chap	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total	Chap	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total
011	Charges à caractère général	950 373		950 373	13	atténuation de charges	5 000	-	5 000
012	Personnel	1 822 000		1 822 000	70	Produits services	209 858	-	209 858
014	Atténuation de produits	23 200		23 200	73	Impôts et taxes	2 469 647	-	2 469 647
65	Charges de gestion courante	220 330		220 330	74	Dotations et participations	648 950	-	648 950
66	Charges financières	53 000		53 000	75	Autres produits	144 791	-	144 791
67	Charges exceptionnelles	5 600		5 600	76	Produits financiers	-	-	-
23	Virement			-	77	Produits exceptionnels	8 000	-	8 000
042	Operation entre sections	4 500		4 500	042	Operation entre sections	10 000		10 000
	Total dépenses	3 079 003	-	3 079 003		Total recettes	3 496 246	- 1	3 496 246
		•				VIREMENT 2015			417 243
				Section d'i	nvestis	sement			
	Dépen:	ses			Recettes				
Chap/op	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total	Chap	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total
001	deficit	-	-	-	001	excédent investissement reporté	66 308		66 308
204	subventions versées	10 000	2 287	12 287	021	Virement	417 243		417 243
16	Emprunts	92 550	-	92 550	1068	excedent de fonctionnement reporté	502 698	-	502 698
040	Opérations entre sections	10 000	-	10 000	10	Dotations et participations	147 316		147 316
10	Bâtiments polyvalents	360 600	15 235	375 835	024	Cessions	-	-	-
12	Bibliothèque	10 700	686	11 386	040	operation entre sections	4 500	-	4 500
21	Espaces verts	15 000	-	15 000	13	Subventions	398 193	108 761	506 954
30	Installations sportives	1 463	1 406	2 869	16	Emprunt	300 000	-	300 000
31	Place de la Poste	15 000	41 580	56 580		, in the second			
44	Acquisitions immo	310 000	13 632	323 632					
53	P.L.U.	-	20 425	20 425					
55	Voirie	661 971	176 884	838 855					
57	Mairie	79 140	10 231	89 371					
62	Eclairage public	42 500	11 479	53 979					
63	Groupe scolaire	42 250	-	42 250					
Total dépe	enses	1 651 174	293 845	1 945 019	Total	recettes	1 836 258	108 761	1 945 019

Une note de synthèse et le budget primitif 2015 sont joints au présent ordre du jour.

#### 2015-13 : Convention d'objectifs avec le comité des fêtes :

Le comité des fêtes bénéficie d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € par an. Conformément à la réglementation, une convention d'objectifs doit être conclue définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de l'aide attribuée. Le projet de convention est joint au présent ordre du jour.

Il est proposé au conseil municipal d'en approuver les termes et d'autoriser M. le Maire à la signer.

## 2015-14: Budget Ville 2015 - Subventions aux associations:

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions dont la liste est jointe au présent ordre du jour.

## 2015-15: Approbation du compte de gestion 2014 – Budget annexe assainissement :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a) Titres de recettes émis (b) Réductions de titres (c) Recettes nettes (d = b - c)	480 651,00 318 185,24 0,00 318 185,24	309 604,00 290 035,86 5 415,61 284 620,25	790 255,00 608 221,10 5 415,61 602 805,49
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e) Mandats émis (f) Annulations de mandats (g)	480 651,00 280 678,26 0,00	309 604,00 230 406,25 2 248,62	790 255,00 511 084,51 2 248,62
Dépenses nettes $(h = f - g)$	280 678,26	228 157,63	508 835,89
RESULTAT DE L'EXERCICE  (d – h) Excédent	37 506,98	56 462,62	93 969,60
(h-d) Déficit			

Sections	RESULTAT 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2014
Investissement	72 382,15		37 506,98	109 889,13
Fonctionnement	60 279,04	60 279,04	56 462,62	56 462,62
TOTAL	132 661,19	60 279,04	93 969,60	166 351,75

#### 2015-16: Approbation du compte administratif 2014 – Budget annexe assainissement :

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

#### La section d'exploitation dégage un excédent de 56 462,62 €

La section d'investissement enregistre un excédent d'investissement de 37 506,98 €. Le résultat cumuléqui se compose de l'excédent antérieur de 72 382,15 €et de l'excédent 2014 se monte à 109 889,13 €. En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 59 018 €, l'excédent de financement de la section d'investissement est de 50 871,13 €

				Section	d'exploitation				
		Dépenses		Occilor	a exploitation	R	ecettes		
Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé	Chap	Intitulé	Engagé	Réalisé	
	Charges à caractère								
011	général	21 000	-	5 708,44	70	Produits services	69 000		59 653,98
	Charges de gestion					Dotations et			
65	courante	1 000	-	-	74	participations	25 000		30 438,07
66	Charges financières	10 350	-	6 925,5	042	opération d'ordre	215 604		194 528,20
						Reprise sur			
23	Virement	56 650		-	77	ammortissements	-		-
042	Amortissements	220 604	-	215 523,70					
To	otal dépenses	309 604	-	228 157,63	Total	recettes	309 604,00		284 620,25
			S	OLDE D'EXPLO	ITATION				56 462,62
				Section d	'investissement				
		Dépenses			Recettes				
Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé	Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé
						Réserves (résultat			
20	immo incorp	1 609	-	1 608,18	1068	exploitation 2013)	60 279	-	60 279,04
21	Immo corporelles	17 000	-	16 356,31	13	Subventions	36 633	-	28 280,43
23	Immobilisations en cours	226 438	59 018,00	58 613,87	21	Immo corporelles	14 103	-	14 102,07
						opérations patrimoniales			
16	Emprunts	10 000	-	9 571,70	27	(TVA)	10 000	-	-
	Operation d'ordre entre								
040	sections	215 604	-	194 528,20	040	Amortissements	220 604	-	215 523,70
	opérations patrimoniales								
041	(tva)	10 000	-	-	021	Virement	56 650	-	-
					041	Op patrim (tva)	10 000	-	-
						Solde d'éxécution			
		1			001	reporté	72 382		-
						1			
otal dépe	enses	480 651	59 018,00	280 678,26 VESTISSEMENT	Total recettes		480 651,00		318 185,24 37 506,98

#### Le compte administratif complet est joint au présent ordre du jour

## 2015-17 : Affectation des résultats 2014 – Budget annexe assainissement :

L'affectation des résultats proposée se présente comme suit :

A – solde de fonctionnement de l'exercice	56 462,62
B - Solde antérieur	0,00
C - Résultat de fonctionnement à affecter	56 462,62
D – Résultat d'investissement	
Excédent de financement	109 889,13
E -Solde des restes à réaliser	
Besoin de financement	- 59 018,00
F-Excédent de financement = D+E	50 871 ,13
Affectation de C en réserves R1068 (investissement)	56 462,62

#### 2015-18: Budget Primitif 2015 – Assainissement:

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget du service assainissement. L'équilibre budgétaire se présente comme suit :

				Section	n d'explo	pitation				
Dépenses						Recettes				
Chap	Intitulé	ВР	RAR	Total	Chap	Intitulé	ВР	RAR	Total	
011	Charges à caractère génér	ral 18 00	10	18 000	70	Produits services	59 000		59 000	
65	Charges de gestion courar	nte 1 00	00	1 000	74	Dotations et participations	30 000		30 000	
66	Charges financières	9 60		9 600	42	opération d'ordre	15 000		15 000	
			-		42	operation d'ordre	15 000	ļ	15 000	
23	Virement	36 40		36 400						
42	Amortissements	39 00		39 000			404.000	1	404.000	
I otal c	dépenses	104 00	0	104 000	Total recettes 104 000 104 000					
				Section of	d'investi	ssement				
		Dépenses			Recettes					
Chap	Intitulé	ВР	RAR	Total	Chap	Intitulé	ВР	RAR	Total	
20	immo incorp	5 000		5 000	1068	Réserves (résultat 2012)	56 462		56 462	
21	Immo corporelles	198 336		198 336	13	Subventions	31 500	-	31 500	
23	Immobilisations en cours	25 000	59 018	84 018	21	Immo corporelles	14 103		14 103	
16	Emprunts	10 000		10 000	27	opérations patrimoniales (TVA)	25 000		25 000	
040	Operation d'ordre entre sections	15 000		15 000	040	Amortissements	39 000		39 000	
041	opérations patrimoniales (tva)	25 000		25 000	021	Virement	36 400		36 400	
						Op patrim (tva)	25 000		25 000	
						Solde d'éxécution reporté	109 889		109 889	
	Total dépenses 278 336 59 018 337 354				001	Total recettes	337 354	-	337 354	

En investissement est inscrit en restes à réaliser le solde de l'engagement pour la maitrise d'œuvre pour la nouvelle station d'épuration. Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement du quartier des Magues sont également inscrits sur le budget 2015.

Le budget primitif 2015 est joint au présent ordre du jour

#### 2015-19: Travaux 2015: demande d'inscription au titre du contrat de plan

La commune peut solliciter l'inscription de travaux au titre du contrat de plan 2015 sous réserve que l'autofinancement soit au minimum de 50 %. Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement correspondant et d'autoriser le Maire à déposer le dossier auprès du conseil général.

Coût prévisionnel des travaux : 152 671 € H.T. Conseil général (contrat de plan 2015) : 73 200 €

Autofinancement 79 471 € (+ T.V.A.= 30 534,20 €

#### 2015-20: Modification du tableau des effectifs:

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour des avancements de grade. Il est proposé au conseil municipal de créer les postes suivants :

Deux postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Les poste précédemment occupés par les agents figureront comme non pourvus sur le tableau des effectifs et seront supprimés après avis du comité technique. Aucun nouvel emploi n'est créé.

## <u>2015-21 : Délégation de service public pour l'assainissement collectif : choix du délégataire et approbation du contrat :</u>

Il est proposé au conseil municipal de choisir la SDEI comme délégataire du service assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et pour une durée de trois ans, d'approuver les termes du contrat et de ses annexes et d'autoriser M. le Maire à le signer. Afin de permettre au conseil municipal de prendre connaissance de ce dossier, **sont joints au présent ordre du jour**:

- Le rapport final du Maire
- Le projet de contrat et ses annexes

## **2015-22 : Commissions municipales :**

Suite à la démission de M. Laurent TRIVES et à l'installation de Mme Alexandra VILLAIN, il a été proposé aux conseillers municipaux de la liste « tous unis pour un nouveau souffle » de revoir la composition des commissions afin de leur permettre de se répartir le travail en commission. Les élus de cette liste ont fait la proposition suivante :

Action Culturelle: Alexandra VILLAIN
 Action sociale/Solidarité/Personnes agées/Insertion: Nadine JAULENT
 Cadre de vie/Batiments/Voirie/Réseaux: Nadine JAULENT
 Communication: Alexandra VILLAIN
 Enfance/Adolescence/Affaires Scolaires: Alexandra VILLAIN
 Fêtes et Cérémonies/Vie Associative/Sport: Nadine JAULENT
 Finances: Alexandra VILLAIN
 Urbanisme/Environnement/Agriculture/Viticulture: Nadine JAULENT

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'approuver la composition des commissions municipales comme suit :

COMMISSIONS	Membres
Action culturelle, bibliothèque	A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, M. FABRE, C. GERMAIN, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAU, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	L. BERTRAND, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, S. LUCIANI, C. SUAU, M. VAUTRIN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Enfance, adolescence, affaires scolaires	F. AIMADIEU, A. BARTOLO, M. FABRE, A. HUGUES, E. KLEIN, M. VAUTRIN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	J.M. CAZES, H. CHANSEL, P. GEREN, S. LUCIANI, T. MAUSSAN, M. PELISSIER, N. JAULENT, J.P. VILMER
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	J.M. CAZES, M. FABRE, P. GEREN, C. GERMAIN, A. HUGUES, E. KLEIN, M. PELISSIER, S. POYNARD, N. JAULENT, J.P. VILMER
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	V. AUBERT, F AIMADIEU, L. BERTRAND, A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, C. GERMAIN, S. LUCIANI, S. POYNARD, C. SUAU, N. JAULENT, J.P. VILMER
Communication	F. AIMADIEU, A. CANGELOSI, H. CHANSEL, M. FABRE, E. KLEIN, T. MAUSSAN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Finances	H. CHANSEL, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAU, A. VILLAIN, J.P. VILMER

## 2015-23 : Adhésion au Syndicat des Eaux Durance Ventoux : transfert du passif et de l'actif

Suite à l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2013 portant adhésion de la commune de Châteauneuf-de-Gadagne au Syndicat au 1er janvier 2014, il convient d'effectuer le transfert comptable des biens nécessaires à l'exercice par le Syndicat de la compétence sur le territoire de la commune ainsi que des engagements qui y sont rattachés. Ce transfert se réalise au moyen d'écritures d'ordre non budgétaire.

Conformément aux dispositions des articles L. 1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, le transfert fait l'objet d'une mise à disposition des biens à titre gratuit, qui s'accompagne par la signature d'un procès-verbal de transfert.

La commune a recensé l'ensemble des biens, subventions et emprunts, nettement individualisés, affectés à la compétence eau potable, qui font l'objet du transfert.

Le transfert comptable porte sur les éléments suivants :

Biens:

Valeur brute : 2 612 095,75 €

Valeur nette comptable au 31/12/2013 : 2 081 961,91 €

**Subventions:** 

Valeur brute: 877 680,82 €

Valeur nette comptable au 31/12/2013 : 757 031,53 € Emprunts – Capital restant dû au 31/12/2013 : 328 782,55 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce transfert, d'autoriser le Maire à signer le procès-verbal correspondant (cf ci-joint) et de demander au comptable de réaliser les écritures d'intégration des immobilisations, subventions et emprunts, dont les montants sont mentionnés ci-dessus.

#### PIECES JOINTES AU PRESENT ORDRE DU JOUR

- 1/ Compte-rendu des délégations
- 2/ Compte administratif 2014 budget Ville
- 3/ Note de synthèse exécution BP ville 2014
- 4/ Budget Primitif 2015- Ville
- 5/ Note de synthèse sur le budget primitif 2015 Ville
- 6/ Projet de convention d'objectifs avec le comité des fêtes
- 7/ Proposition de subventions aux associations
- 8/ Compte administratif 2014 assainissement
- 9/ Budget primitif 2015 assainissement
- 10/ Délégation de service public : rapport final du maire, projet de contrat et ses annexes
- 11/ Projet de procès-verbal de transfert au Syndicat des Eaux Durance Ventoux